

Objectifs

**Etre capable d'identifier les différents réseaux ainsi que les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux.
Préparer et réussir l'examen QCM AIPR Concepteur .**

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun

Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux de l'élaboration du projet à la fin de l'exécution des travaux

Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet

Appliquer les procédures de prévention en amont et en cours de chantier

Vérifier avec l'exécutant des travaux, la prise en compte des consignes lors du démarrage du chantier

Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage



Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.



Aucun pré requis



7 heures



De 4 stagiaires minimum à 10 maximum



Formateur spécialiste en prévention des risques, formé disposant d'une attestation AIPR de concepteur.



Évaluation par QCM
Certificat de formation



Renouvellement dans les 5 ans qui suivent la formation initiale.



SUR DEMANDE

Matériels pédagogiques

Écran de projection, diaporama

Accès

Inscription en ligne ou par mail.
Délais - 48H
Intra - Inter

Méthode pédagogique

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mise en situation...



Accessible aux personnes en situation de handicap

Séquences	Thème de la séquences Compétences travaillées
1	Ouverture formation Accueil stagiaire Présentation du déroulé et les conditions de la formation
2	Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun
3	Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux, de l'élaboration du projet à la fin de l'exécution des travaux
	PAUSE
4	Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet
5	Appliquer les procédures de prévention en amont et en cours de chantier
	PAUSE REPAS
6	Vérifier avec l'exécutant des travaux, la prise en compte des consignes lors du démarrage du chantier
7	Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage
	PAUSE
9	Certification *Rappel règles certification
10	Fin de formation *Résultats certification *Administratif